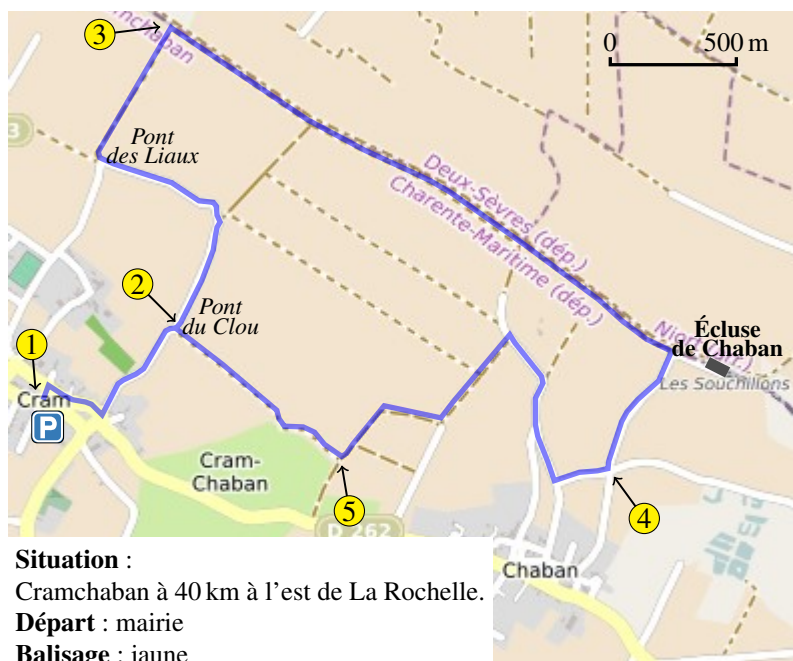


Pour les remercier de l'avoir aidé lors d'un incendie, le seigneur de Benon légua aux habitants de la commune 106 hectares le long du Mignon. Des terres dont chaque propriétaire peut aujourd'hui bénéficier.



**Situation :**

Cramchaban à 40 km à l'est de La Rochelle.

**Départ :** mairie

**Balisage :** jaune

1. Longer le bar. Prendre la rue Basse à droite, puis la route à gauche en direction du marais. Arriver au pont du Clou.

2. Franchir le pont, conserver la même direction, puis suivre la route à gauche. Au pont des Liaux tourner à droite pour gagner le canal du Mignon.

Ouvrage long de 17 km, construit au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, puis prolongé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il permettait de transporter vins, farine, bois, produits maraîchers et fumier nécessaire à la culture de la vigne. Ce canal du Mignon est en fait le Mignon canalisé à partir du port de Mauzé-sur-le-Mignon jusqu'aux écluses de Bazoin.

3. Longer à droite le canal du Mignon sur 2 km. Tourner à droite avant l'écluse de Chaban (350 m aller-retour) en suivant la petite route vers Chaban.

4. Au croisement avant le hameau, partir à droite. Au prochain carrefour continuer à droite. Dépasser la voie d'accès à la Chaume et tourner à gauche. Longer le fossé d'écoulement du marais communal : il vire à droite puis à gauche.

5. Emprunter à droite le chemin qui ondule en s'approchant du ruisseau de la Courance et rejoindre le pont du Clou.

2. À gauche, par l'itinéraire utilisé à l'aller, retrouver la mairie.



**Canal du Mignon**

CDRP17-D.N.